

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 28 avril 2014  
~~~~~

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013  
BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) 2014.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 28 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou  
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Christian VILONG, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. Bernard GOUZIN, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Evelyne GELLY, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Véronique NEIL, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC

Procurations :

M. Maurice DEJEAN à M. Gérard CABELLO, Mme Martine BONNET à M. Michel SAINTPIERRE, M. Daniel REQUIRAND à M. Bernard GOUZIN, Monsieur Jean-Luc DARMANIN à Mme Agnès CONSTANT, Madame Viviane RUIZ à Monsieur Max ROUSSEL, Madame Edwige GENIEYS à Monsieur Christophe GAUX, Madame Isabelle ALIAGA à Madame Béatrice NEGRIER, Madame Béatrice WILLOQUAUX à M. Claude CARCELLER, M. David CABLAT à Madame Michèle LAGACHERIE, Monsieur Patrick LAMBOLEZ à Monsieur Jean-François SOTO

Excusés :

Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-André AGOSTINI

Absents :

Monsieur Alexis PESCHER, Madame Chantal COMBACAL, Madame Lucie TENA

Quorum : 25	Présents : 34	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que la section de fonctionnement du compte administratif 2013 a été arrêtée avec un excédent cumulé de **20 668,97€** et la section d'investissement avec un excédent cumulé de **12 302,74€** (résultats de clôture),

Vu que les restes à réaliser de 2013 s'élèvent à **0€** en dépenses et en recettes d'investissement, ce qui correspond à un solde nul de restes à réaliser de 2013,

Considérant qu'il est proposé d'affecter :

- **20 668,97€** en section de fonctionnement au compte **002**.


**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2013 à la section de fonctionnement 2014 au compte **002** soit un montant de **20 668,97 €**.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 995 le 30/04/14 Publication le 30/04/14 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 30/04/14 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140428-lmc167083-DE-I-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes  Louis VILLARET 34150 GIGNAC
--	---